

Bodywarmer

NEPAL



FROID

Face «sécurité»

EN ISO 20471 (2013)

EN ISO 20471 (2013)



2

25 cycles

M à XXXL



1

25 cycles

S

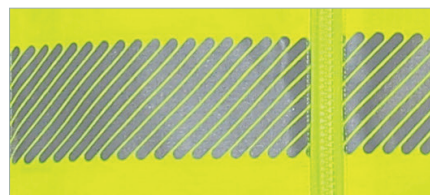
FICHE PRODUIT



LES + PRODUITS



Bodywarmer réversible : usage urbain possible.



Bandes rétro réfléchissantes microbilles segmentées thermocollées pour plus de confort au porté.



1 poche poitrine.



Face

Dos

REFERENCE

■ BODYWNEPAL1JM

■ BODYWNEPAL10M



Parka
NEPAL



Parka
ANNAPURNA

— Entretien —



25 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N).

— Taille —

S / M / L / XL / XXL / XXXL

Autre taille, nous consulter.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Bodywarmer réversible

Face «sécurité» :

- Fermeture centrale à glissière simple curseur réversible.
- Patte d'accroche dans le col pour fixation dans la parka ANNAPURNA ou NEPAL.
- Une poche poitrine fermée par fermeture à glissière.
- Deux poches basses avec rabat fermées par fermeture à glissière.
- Deux ceintures rétroréfléchissantes microbilles segmentées RETHIOTEX® 26 250-01 de 6 cm thermocollées.

Face non haute visibilité :

- Fermeture centrale à glissière simple curseur réversible.
- Patte d'accroche dans le col pour fixation dans la parka ANNAPURNA ou NEPAL.
- Une poche poitrine fermée par fermeture à glissière.
- Deux poches basses fermées par fermeture à glissière.

MATIERES PREMIERES

TISSU EXTERIEUR

- Tissu Wovetex Strong 100% polyester.

DOUBLURE

- Doublure matelassée en duvet polyester.

TRANSFERT RETROREFLECHISSANT

- Transfert rétroréfléchissant microbilles RETHIOTEX® 26 250-01. 50 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N).

STOCKAGE

Le bodywarmer NEPAL est conditionné dans un emballage individuel transparent.
Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

ENTRETIEN

L'entretien s'effectue par lavage à 60°C.
25 cycles de lavage sont autorisés (selon ISO 6330 6N).
Le chlorage, le repassage, le nettoyage à sec et le séchage en tambour sont interdits.



CONFORMITE ET ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

La conformité aux exigences essentielles listées dans l'annexe II de la Directive 89/686, paragraphes 1.1 – 1.2 – 1.3 – 1.4 – 2.2 – 2.13 – 3.7, a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- **EN ISO 13688 (2013)** pour les vêtements de protection - exigences générales.
- **EN ISO 20471 (2013)** pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.

L'Attestation d'Examen CE de Type a été attribuée par Centexbel au modèle d'Equipement de Protection Individuelle suivant :

BODYWNEPAL1
N° 033/2017/0177